

MÉMOIRE

SUR LA

QUESTION DES CORVEES

DANS LA

Seigneurie Ha Ha dite Nicolas Rioux.

Cette seigneurie fut concédée par le Marquis de la Jonquière, Gouverneur de la Nouvelle France, au Sieur Nicolas Riou, le 6 Avril 1751.

Vers l'année 1790, les héritiers de Nicolas Rioux vendirent cette Seigneurie à Joseph Drapeau, écuyer, négociant de Québec; depuis cette époque la seigneurie est restée en possession des héritiers de Mr. Drapeau.

Cette propriété bornée en front au Fleuve St. Laurent est traversée par des rangs de montagnes; la difficulté d'y ouvrir des chemins en a retardé l'établissement longtemps, si bien qu'en 1831 il n'y avait encore qu'un petit nombre de censitaires. Pourtant on y trouve un sol de bonne qualité.

Bouchette dans son ouvrage intitulé:
"Topographical Dictionary of Lower-Canada,"